



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2025-1-1/2025-1-15]

### Publicación quincenal

**Mercredi 1<sup>er</sup> janvier.**

**Le Président Tshisekedi accorde des mesures collectives de grâce à certains détenus.** Selon l'ordonnance, la remise de la peine restant à exécuter est accordée à toute personne condamnée à une peine de servitude pénale ou des travaux forcés inférieure à 5 ans par décision judiciaire devenue irrévocable à la date du 31 décembre 2024. L'ordonnance a aussi fait allusion à la commutation de la peine de mort en celle de servitude pénale à perpétuité qui est accordée à toute personne condamnée par décision judiciaire devenue irrévocable au 31/12/2024. Cette réduction de peine et cette commutation ne sont pas accordées aux personnes condamnées pour : les crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité ; aux condamnés fugitifs ; aux personnes condamnées pour violences sexuelles, détournements des deniers publics et concussion, corruption et rémunération illicites, blanchiments des capitaux, financements du terrorisme, assassinat, meurtres, vols à mains armées, atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, détention illégale d'armes de guerre et toute infraction contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire national.

**La population de Nyiragongo souhaite le retour de la paix et des déplacés dans leurs villages en 2025.** La société civile forces vives de Goma souhaite « pour cette année 2025, de voir la paix revenir, que cette guerre puisse finir. Que la population congolaise, main dans la main avec le Gouvernement congolais, puissions combattre cette insécurité, mettre fin à la guerre pour que chacun regagne son milieu de vie. Durant l'année 2024, la guerre d'agression du Rwanda et leurs supplétifs du M23 contre l'armée congolaise a créé plusieurs dégâts, dont une grande partie de la population, des groupements Kibumba et Buhumba, s'est déplacée de leurs milieux de vie. Cette population déplacée vit dans des conditions difficiles dans différents camps de déplacés ». La population de la partie sud du territoire de Nyiragongo s'est montrée accueillante en offrant des espaces pouvant abriter ces différents camps des déplacés dans leurs champs et parcelles. « Cette guerre a eu comme autre méfait, la montée de l'insécurité dans le territoire de Nyiragongo et dans la ville de Goma. Presque chaque nuit l'on assiste à des cas de cambriolage et de tueries ».

**La CNDH salue la diminution des enfants dans les mines de cobalt.** La présence des enfants dans les mines de cobalt est justifiée par la pauvreté de ménages, le sous-développement dans les zones abritant les mines de cobalt, l'existence potentielle des réseaux de trafic d'enfants disposant d'une vaste organisation et des ressources considérables. Selon les conclusions de la Mission et les recherches entreprises par la Commission nationale des droits de l'homme et sur la base des preuves matérielles et documentaires réunies et des pistes suivies à ce jour, un faisceau de preuves convergente indique que 16 845 enfants (filles et garçons) avaient été identifiés dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt dans le secteur artisanal du Haut-Katanga et Lualaba entre 2019 et 2022.

**Kinshasa : 450 délinquants appréhendés dans la nuit de la Saint Sylvestre**, lors de l'opération policière « Ndob», consistant à traquer les bandits urbains (Kulunas), selon le ministère de l'Intérieur et Sécurité, cité par l'ACP.

**Kinshasa : les travaux de construction de la rocade progressent entre Kimwenza et N'djili.** C'est une vaste route de deux bandes aller et deux autres bandes retour qui est en pleine construction depuis juin dernier entre Kimwenza Gare et N'djili Brasserie. Cette route, appelée la rocade, part de Lutendele jusqu'à l'aéroport international de N'djili passant par Mitendi, Kimwenza, Ndjili Brasserie, Kimbanseke pour se déverser sur la RN1 au niveau de l'avenue Ndjoko. Elle reliera les quartiers Mbudi, Mitendi à l'aéroport international de N'djili. Cette route sera asphaltée à partir du mois de mai 2025. Grâce à cette route, les habitants de Mont Ngafula et Ngalima auront désormais un accès facile et rapide à l'aéroport international de N'djili. Ce projet est exécuté dans le cadre du programme sino-congolais, avec un montant d'investissement pour les infrastructures évalué initialement à 3,2 milliards de dollars puis révisé et maintenu à 7 milliards USD, d'après l'ACGT. Le montant prévisionnel à ce jour est estimé à 273 millions de dollars.

**Jeudi 2 janvier.**

**L'administrateur du territoire d'Aru juge positif le bilan sécuritaire de son entité en 2024.** « Il est vrai que nous avons connu les hauts et les bas, avec la frontière Sud Soudanaise qui nous cause un peu de problème, parce qu'il y a des moments où les malfrats quittent le Soudan du Sud, entrent chez nous, et traversent même vers l'Ouganda et retournent. Le seul coin où, nous connaissons de temps en temps la présence des groupes armés locaux, c'est dans la chefferie de Ndo, où des groupes armés passent à partir de Mahagi vers Djugu et vise – versa. C'est vrai, le territoire d'Aru se caractérise par une paix de manière générale, mais nous devons toujours faire attention ».

**Tshopo : 142 entreprises minières privées opèrent dans l'irrégularité, dénonce le ministre provincial des mines.** Toutes ces sociétés, appartenant à des expatriés notamment des Chinois, ont signé un partenariat avec des coopératives minières locales mais toutes travaillent dans l'irrégularité hormis, la société Libela, présente dans les territoires de Bafwasende et Banalia. « Ils obtiennent leurs permis de recherche auprès du cadastre minier (à Kinshasa) mais on ne les voit pas. Ils n'ont ni représentation au niveau de la province et eux-mêmes ne sont pas même venus se présenter, or avant toute activité minière, le code minier dit que toutes ces entreprises doivent obtenir le récépissé », déplore le ministre des mines de la province de Tshopo. Ce récépissé donne le droit à son détenteur d'entrer en contact avec les autorités coutumières de l'entité concernée par l'exploitation avant de s'y installer. Outre le manque de ce document, la présence de militaires est constatée dans les zones minières exploitées par ces entreprises, au mépris de la législation en vigueur, a dénoncé en décembre dernier, le président de l'assemblée provinciale. Ce qui a poussé l'organe délibérant provincial à prendre une résolution suspendant les activités minières sur l'ensemble de la province.

**INPP Kisangani : Des filières stratégiques pour former 5 000 stagiaires par an et redynamiser l'économie de la Tshopo.** Dans la province de la Tshopo, carrefour stratégique au cœur de la RDC, le déficit en main-d'œuvre qualifiée freine les ambitions de développement économique. L'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP) de Kisangani, se positionne comme un acteur clé pour répondre à ce défi. Le projet se distingue par son approche intégrée, qui ne se limite pas aux bâtiments. « Ce projet n'est pas simplement limité à l'infrastructure, mais également à l'humain. Nous avons amélioré les compétences de nos formateurs et de nos administratifs, ce qui aura un impact direct sur les produits de formation ». Cette ambition s'étend également aux jeunes de la région, avec des formations adaptées aux besoins économiques locaux et aux réalités environnementales. La Tshopo, connue pour sa vocation agricole et forestière, doit désormais répondre à des défis globaux tels que le réchauffement climatique. Pour cela, l'INPP mise sur des formations en lien avec les métiers verts. « La Tshopo, c'est la plus grande province en termes de superficie et la région abrite une partie significative de la forêt équatoriale. Nous voulons valoriser les métiers liés à la gestion durable des ressources naturelles et aux énergies renouvelables ». Le sous-emploi des jeunes représente un autre défi majeur. Avec une population nationale de près de 100 millions d'habitants, dont 65 % ont moins de 24 ans, la RDC fait face à une pression démographique importante. L'INPP Kisangani espère non seulement former ces jeunes, mais aussi s'assurer qu'ils trouvent un emploi dans des secteurs clés tels que le bâtiment, l'agro-alimentaire et les énergies renouvelables. En investissant dans la formation professionnelle, l'AFD et l'INPP parient sur une transformation durable de l'économie de la Tshopo. (Actualité.CD)

**Nord-Kivu : Violents combats entre le M23 et les Fardc à Masisi.** Le territoire de Masisi, dans le Nord-Kivu, a été le théâtre de violents affrontements ce jeudi entre les rebelles du M23, les Fardc et les combattants Wazalendo. Les combats, qui se sont intensifiés tout au long de la journée, se sont concentrés sur les axes Lukofu-Kanero dans

le groupement de Buabo et Kahina dans le groupement de Bashali Mukoto. Les rebelles du M23 ont lancé des attaques simultanées dès les premières heures de la journée, ciblant des positions stratégiques des Fardc sur ces deux axes. Les rebelles ont réussi à occuper les villages de Lukofu et Kaniro. Ils ont ensuite avancé vers Katala, situé à seulement 12 km chef-lieu de Masisi, où ils ont rencontré une forte résistance de l'armée congolaise. Les habitants de la région, pris au piège des combats, fuient massivement vers des zones supposées plus sûres, aggravant la crise humanitaire déjà alarmante dans le Nord-Kivu. La région de Masisi est considérée comme un carrefour stratégique dans le Nord-Kivu. Sa prise par les rebelles du M23 constituerait une avancée significative pour ce groupe armé, renforçant leur position dans l'est de la RDC. Les Fardc, appuyées par les combattants Wazalendo, continuent de résister aux avancées du M23, mais la situation reste critique, et les forces armées appellent à un soutien renforcé pour contenir la menace. (L'Interview.CD)

**Vendredi 3 janvier.**

**Nord-Kivu : plaidoyer pour l'amélioration du système sécuritaire à Nyirangongo en 2025.** Le secrétaire technique de la société civile fait allusion aux cas de mort d'hommes, impliquant des hommes incontrôlés porteurs d'armes dans ce coin du pays. « Nous condamnons cette insécurité grandissante dans le territoire de Nyirangongo et nous demandons aux autorités de tout faire pour stopper ce climat d'insécurité surtout la circulation des hommes armés et incontrôlés qui créent la désolation et la psychose au sein de la population », a-t-il ajouté. Il a par ailleurs demandé aux autorités d'accentuer la vigilance surtout du côté de la gestion des hommes armés.

**L'exercice budgétaire 2024 enregistre un taux de 103 % de réalisation des recettes internes (ministre).** L'exercice budgétaire clos 2024 a enregistré près de 9 milliards USD des recettes internes, soit un taux de réalisation de 103% par rapport aux prévisions, se félicite le ministre des Finances qui précise qu'en 2023, les recettes atteignaient 88 % de réalisation par rapport à la prévision.

**Beni-Lubero : 31 taximen-tués et 48 motos volées en 2024.** Selon le coordonnateur de l'association 'Taximen en danger', dans le grand Nord-Kivu : « Rien que dans la ville de Butembo pour l'année 2024, il y a eu huit taximen qui ont été tués dans des situations macabres, par balles ou par couteaux ou machettes. Dans le secteur de Bapere dans le territoire de Lubero, nous avons identifié cinq taximen qui ont été tués. Vers Cantine, deux taximen ont été tués. Et dans la partie Est vers Kasindi, nous avons enregistré quinze personnes tuées ». Il plaide pour la sécurisation de la région afin de permettre aux moto-taximen d'exercer librement leur métier, qui selon lui, est vital pour la société et l'économie locale.

**Le lac Albert ne dispose pas de ports sur tout son littoral, révèle un commissaire lacustre.** « Le lac Albert a une longueur de 160 km, couvrant trois territoires (Irumu, Djugu et Mahagi), ainsi que la ville de Bunia. De l'autre côté de l'Ouganda, ils ont construit des bons ports, mais chez nous, nous n'avons pas de port. A Kisenyi, le quai construit en 1942 par les Belges est immergé sous l'eau depuis 2019. Le quai de Mahagi-port est immergé depuis 1966 ».

**Capitaine Kabelengenze : « L'hôpital général Chico a été construit pour répondre aux besoins en soins médicaux des militaires blessés ».** Un hôpital militaire moderne bientôt opérationnel dans la ville de Beni au Nord-Kivu. « Vu l'afflux des militaires blessés au front, l'hôpital a une capacité de 65 lits en temps de paix. En temps de crise, l'hôpital peut aller jusqu'à 80 lits. L'hôpital a d'abord une vocation chirurgicale parce que c'était dans le contexte des opérations que l'hôpital a été créé. Mais ça n'empêche qu'on puisse aussi accueillir d'autres cas », explique capitaine docteur Léonard Kabelengenze. Les soins y seront gratuits non seulement pour les militaires mais aussi pour les civils de la région. « Nous avons deux blocs opératoires, une salle des urgences, deux pavillons, le service d'imagerie, nous avons l'appareil de Radio digitale numérique nouvelle génération, un appareil d'échographie à l'image 3 D, la pharmacie. Et nous avons un service de dentisterie.

**L'ONG CRDH se félicite des résultats des opérations conjointes Fardc-UPDF en Ituri pour 2024.** « Nous avons observé une accalmie dans certaines entités, jadis sous menace permanente des ADF. Dans le territoire d'Irumu par exemple, la chefferie de Banyali et celle de Bahema Mitego sont épargnées des attaques des ADF depuis un certain temps. Il y a eu des opérations du côté de la chefferie de Walese Vonkutu, où ils avaient installé leur bastion. L'ennemi a pris la direction du territoire de Mambasa, où ces mêmes opérations ont été lancées. Il y a eu également libération de plusieurs otages », a détaillé le coordonnateur de la Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH) en Ituri. Mais il fait remarquer qu'il y a des points à améliorer. Pour 2025, cet activiste des droits de l'homme recommande le renforcement des effectifs des militaires ougandais et congolais engagés dans ces opérations, afin de relancer la traque des rebelles des ADF, comme cela a été le cas au début de l'opération Shujaa.

**La localité de Katalé, dernier verrou de Masisi, passe sous occupation du M23.** C'est à l'issue des violents combats qui les ont opposés aux Fardc appuyées par les groupes armés locaux, toute la journée de ce vendredi. Pendant ce temps, Lushebere et Masisi-centre, à environ 10 km de Katalé se vident de leurs habitants.

**La Synergie des organisations syndicales et sociales salue le réajustement du SMIG.** Le Gouvernement a annoncé, le 2 janvier, par l'entremise du ministre du Travail que le SMIG passait de 7 000 à 14500 FC (5 USD).

**L'entrée en vigueur du règlement européen de lutte contre la déforestation à la fin 2025 inquiète la RDC.** À moins d'un an de l'entrée en vigueur du règlement européen visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts à l'échelle planétaire, Kinshasa veut donner des gages à Bruxelles. Conscient des risques encourus par l'économie congolaise si ses exportations de café et de cacao étaient bannies de l'Union européenne (UE), le gouvernement congolais rappelle que son territoire comprend 80 millions d'hectares de terres arables distincts des 155 millions d'hectares de forêts que possède le pays. La RDC met également en avant son faible taux annuel de déforestation, estimé à environ 0,03 %, tout en soulignant que la culture du café et du cacao contribue à la reforestation. Un dialogue avec l'Union européenne est par ailleurs en préparation avec l'intention d'y inclure la Monusco, active dans les zones d'insécurité. La RDC projette en outre d'instaurer plusieurs mesures. Parmi elles notamment : la mise en place d'une certification nationale de la production agricole, la création d'un couloir vert reliant le Kivu à Kinshasa avec, à l'appui, une cartographie précise des zones agricoles, forestières et urbanistiques, et enfin le lancement d'une bourse destinée à réguler les prix des produits agricoles. **Passer de 150 000 à 3 millions de tonnes de cacao par an en 2030.** Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie qui vise à diversifier l'économie congolaise, actuellement très centrée sur le cobalt et le cuivre, dans le but de promouvoir des produits comme le cacao dont la rentabilité peut dépasser celle de certains minerais. À l'horizon 2030, la RDC ambitionne d'en produire 3 millions de tonnes par an, contre une moyenne actuelle de 150 000 tonnes. Reste que tous ces projets n'empêchent pas non plus le pays de continuer à chercher à diversifier ses débouchés en se tournant vers les États-Unis, l'Inde et la Chine, avec le but de réduire sa dépendance au marché européen. (Actualité.CD)

**Samedi 4 janvier.**

**Mpox dans le Haut-Katanga : 18 zones de santé affectées sur 27.** « La surveillance épidémiologique montre un cumul de 148 cas suspects notifiés dont 12 positifs. 18 zones de santé sur 27 sont déjà touchées. Les cas évoluent en dent de scie ; d'où l'organisation des recherches actives des cas », a expliqué le médecin inspecteur provincial de la santé dans le Haut-Katanga. La prise en charge de cette maladie reste gratuite, rappelle cette autorité médicale :

**Procès sur les violations massives des droits humains au Nord-Kivu : l'ONG lance la sensibilisation.** Dans un communiqué du 28 décembre passé, l'ONG Makoki International Hub affirme que, selon le vice-ministre congolais de la justice chargé du contentieux international, une audience publique se tiendra le 12 février 2025 au siège de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, pour statuer sur ces accusations. La RDC avait en effet déposé une requête depuis septembre 2023, dans laquelle elle accusait le mouvement du M23, soutenu par le Rwanda, de graves violations des droits humains et du droit international humanitaire.

**Après la pluie, 4 morts et plus de 2 000 maisons détruites à Kindu,** dans l'après-midi de vendredi 3 janvier. La pluie a été accompagnée de vent violent. Plusieurs familles ont passé la nuit à la belle étoile.

**« Ceux qui prennent le taiseux pour un muet et donnent le lion au repos pour mort se détrompent », affirmé Raymond Tshibanda (FCC).** Dans une déclaration qui interpelle autant qu'elle mobilise, Tshibanda a réitéré les propos de Joseph Kabila lors de son dernier message à la Nation en janvier 2019. Kabila avait alors déclaré : « Avec votre concours, j'ai fait ma part, pour l'heure. » Ces mots, interprétés comme une annonce de son retrait temporaire, viennent aujourd'hui renforcer l'idée qu'il n'a jamais quitté la scène politique. « Ceux qui prennent le taiseux pour un muet et donnent le lion au repos pour mort se détrompent », a affirmé Tshibanda. Selon lui, Kabila, surnommé "le Raïs", reste disponible pour aider la Nation à relever les défis à venir. Raymond Tshibanda a également appelé les Congolais à s'inspirer de l'esprit de lutte des Martyrs de l'Indépendance de 1959, en dénonçant ce qu'il décrit comme une "dictature tribalo-politique" qui brime les libertés fondamentales. « Notre devoir est de nous dresser résolument contre la dictature », a-t-il martelé, exhortant la population à transformer chaque foyer en cellule de résistance. Depuis son départ de la présidence en janvier 2019, Joseph Kabila s'est fait discret sur la scène publique, laissant la gestion du pays à son successeur, Félix Tshisekedi. (Actualité.CD)

**Riposte contre Mpox : Africa CDC remet de kits médicaux au Gouvernement.** Cette donation est constituée des tests de dépistage, des réactifs et ceux de laboratoire, venus s'ajouter aux véhicules neufs et autres moyens mis à la disposition du Gouvernement dans le cadre de la riposte contre la Mpox. « Ce don qui va permettre à nos populations d'accéder aux soins de santé de qualité, où qu'elles soient et quelles que soient leurs conditions de vie, démontre que l'accès aux services de base est une priorité ». Déterminé à aider le gouvernement congolais à

accroître ses capacités de lutte, le Directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) a décidé d'allouer une enveloppe de 600 000 USD pour payer les équipes déployées sur le terrain pour les six prochains mois afin de leur permettre de poursuivre leur travail.

**Dimanche 5 janvier.**

**Sankuru : le diocèse de Tshumbe menacé d'écroulement à la suite de l'avancée des érosions.** Selon des sources locales, à la tombée de chaque pluie diluvienne, ces ravins avancent à grand pas et ils ont déjà fait écrouler plus dix maisons et leurs propriétaires sont désormais sans abris. L'évêque du diocèse s'est dit inquiet de cette situation qui, selon lui, nécessite des gros moyens : « c'est pour cette raison, que nous voulons nous adresser aux instances supérieures de la nation, au gouvernement particulièrement » Ces érosions, une trentaine, ont déjà coupé en deux la route Tshumbe-Lodja, Katakombe et Lusambo.

**Baisse des prix du ciment de GLC au Tanganyika, la FEC reste insatisfaite.** Le prix du ciment gris produit par la société chinoise Great lakes cement, (GLC) dans la province du Tanganyika a baissé. Un sac de 50 kg de 42,5 de concentration qui coûtait 34 000 FC sera désormais vendu à 29 900 FC (10 USD) et celui de 32,5 de concentration qui se vendait à 29 000 FC va coûter 26 000 FC (9 USD). Cette réduction des prix est le fruit des négociations entre le gouvernement provincial du Tanganyika et la société GLC. Durant trois mois les autorités et la société GLC ont négocié âprement après que les consommateurs et des opérateurs économiques ont dénoncé à plusieurs reprises le prix élevé de ce ciment produit localement dans la cité de Kabimba. « Ce n'est pas normal que ce ciment coûte ici plus cher qu'à Goma, Uvira et Kigoma (en Tanzanie). Le ciment qui coûte ici 26 000 FC, coûte à Goma 21 000 FC ». La FEC n'est donc pas satisfaite du résultat des négociations entre le gouvernement provincial et la société chinoise. Les opérateurs économiques comptent exprimer leur mécontentement au gouverneur du Tanganyika.

**La coopérative des cultivateurs de cacao de Tshopo satisfaite de sa production agricole 2024.** Cette association regroupe 1680 agriculteurs et dispose de 4000 hectares de terre mise en valeur. Selon le Président de cette coopérative : « durant l'année 2024 on a eu à mettre en place plus de 700 hectares de cacaoyer et on a eu à produire quelques centaines de tonnes de maïs qu'on a consommées localement ». Il indique que la coopérative des cultivateurs de cacao a été confrontée à plusieurs défis qu'elle a pu relever : « Il faut savoir que les Tshopolais n'étaient pas disposés à faire les cultures pérennes, on est arrivé quand même à convaincre la population à pouvoir adhérer à cette politique, à cette action de planter le cacao dans les zones de jachères ». Cette campagne en faveur des cultures pérennes poursuit deux buts majeurs : reboiser les espaces en jachères et en même temps nous avons poursuivi un but socio-économique, améliorer le revenu des paysans, développer l'économie locale.

**Combats Farde-M23 : l'armée gagne du terrain sur l'axe Bweremana.** Les Forces armées de la RDC confirment la reconquête de la colline de Ndumba et une partie de Shasha par les Farde. Pendant ce temps, la situation reste relativement calme mais imprévisible ce dimanche sur l'axe Masisi-centre, où les armes se sont tuées depuis la veille dans la soirée. Après la prise de Masisi-centre, les rebelles du M23 ont tenu un rassemblement devant le bureau administratif du territoire, rassurant la sécurité à quelques habitants restés dans cette localité. **Vague de déplacés de Masisi : un acteur local appelle « à une urgence humanitaire ».** D'après le coordonnateur de la structure Dynamique génération consciente RDC : « autour de Goma, nous avons plus d'une trentaine de camps. Il y a des camps qui n'ont accès ni à l'eau, ni à la nourriture, ni même aux soins de santé. Il s'ajoute une autre marée de personnes qui est en train de se déplacer. Parmi ces déplacés-là, beaucoup d'enfants, de nombreuses femmes enceintes qui sont en difficulté de se déplacer, également des personnes âgées et ces gens-là continuent de souffrir : sans assistance, sans abris. Donc, il y a déjà un débordement incommensurable ! » Il lance un appel pressant pour venir en aide aux populations touchées qui manquent cruellement de nourriture, abris et qui sont exposées à tous les dangers.

**Trois ressortissants chinois arrêtés pour exploitation illégale de minerais au Sud-Kivu.** Le gouvernorat du Sud-Kivu en RDC dit avoir été alerté par le passage d'une Jeep Land Cruiser qui roulait à vive allure sur la RN2. À bord du véhicule se trouvaient les trois ressortissants chinois, leur interprète, le chauffeur et deux militaires de l'armée congolaise qui assuraient leur sécurité, Selon le gouverneur Jean-Jacques Purusi, les lingots d'or et plusieurs liasses contenant des billets de 100 dollars ont été trouvés cachés sous les sièges et dans les portières. « Et cela représente un dixième de ce qu'ils ont déjà dépensé », regrette le gouverneur. Depuis plusieurs mois, ce dernier a accentué sa lutte contre l'exploitation illégale de minerais par des étrangers dans la province. **Dix-sept Chinois déjà arrêtés deux semaines plus tôt.** Cette saisie intervient deux semaines après l'arrestation de 17 autres ressortissants chinois dans le carré minier de Mubimbi à Walungu. Trois jours plus tard, le gouverneur Purusi s'était plaint que 13 d'entre eux ont été libérés et expulsés par la direction générale des migrations après un ordre venu de Kinshasa, à son insu. La présidente de la société civile du Sud-Kivu, exige plus de lumière dans cette affaire et n'exclut pas des complicités à Kinshasa et à l'étranger. (RFI)

**La société civile de Beni offre des vivres aux soldats des Fardc engagés front contre le M23.** Riz, biscuits, bouteilles d'eau, au total, ce sont quelque deux tonnes de nourriture qui ont été remises aux militaires. Ils avaient été collectés auprès de la population de la ville de Beni et ses environs, au cours d'une campagne lancée en décembre 2024 par la société civile. Cette action vise à encourager les Fardc qui se battent dans le territoire de Lubero pour défendre l'intégrité du territoire national.

**Lundi 6 janvier.**

**La rentrée des classes confirmée pour ce lundi en RDC après les fêtes,** sur toute l'étendue du territoire national, même dans les zones affectées par les combats. Un nouveau calendrier scolaire est élaboré pour récupérer le retard dû à la grève observée dans plusieurs écoles au début de la rentrée scolaire 2024-2025.

**Cuivre à 8 824 USD la tonne, cacao à 11 590 USD la tonne : la RDC face au choix stratégique entre mines et agriculture.** Depuis son indépendance en 1960, la RDC s'est appuyée sur l'extraction de ses vastes richesses naturelles, en particulier les minerais. Cependant, selon Julien Paluku, le pays ne capte que 3 % de la valeur marchande de ses 1 100 minéraux et métaux précieux. "Malgré des investissements colossaux, le prix de la tonne de cobalt, par exemple, s'élève à 24 050 USD, contre 23 160 USD pour la tonne de papaïne, un produit agricole", a-t-il indiqué. Le cuivre, dont la tonne vaut 8 824 USD, est également devancé par des produits comme le cacao, dont la tonne atteint 11 590 USD. "Ce déséquilibre interpelle : devons-nous continuer à privilégier les investissements dans le secteur minier ou envisager un basculement stratégique vers l'agriculture ?" s'est interrogé le ministre. Avec 80 millions d'hectares de terres arables, la RDC pourrait devenir un leader mondial de l'agriculture, mais seules 10 % de ces terres sont actuellement cultivées. Pour lui, les défis sont nombreux mais les opportunités existent. "Le commerce extérieur est un levier central du développement. Il oriente les politiques économiques en fonction des besoins mondiaux", a-t-il rappelé. Cependant, le pays doit encore relever des obstacles majeurs, notamment le manque d'infrastructures routières et ferroviaires, et l'insuffisance des capacités énergétiques. La diversification économique est au cœur des ambitions gouvernementales, selon Julien Paluku. "Transformer localement nos ressources, qu'elles soient minières ou agricoles, est la seule voie pour ajouter de la valeur et créer des emplois." Le ministre a appelé à une mobilisation collective, impliquant les gouvernants, les universités, les entreprises et les producteurs locaux, pour définir une nouvelle trajectoire économique. Il a souligné que "la RDC doit sortir de l'immobilisme et maximiser ses chances sur les marchés internationaux". Entre une agriculture prometteuse et un secteur minier à optimiser, le choix stratégique du pays déterminera son avenir économique et son rôle sur la scène mondiale. (Actualité.CD)

**Calme précaire sur différentes lignes de front à Masisi après des combats sur l'axe Bweremana.** Des combats se sont poursuivis jusque tard dimanche sur l'axe Bweremana. Après avoir délogé les rebelles de la colline de Ndumba, l'armée a contrôlé brièvement cette position. Mais le M23 est revenu à la charge pour reprendre l'occupation de ladite colline ce même dimanche. La tentative de débordement du M23 pour foncer vers Kalehe au Sud-Kivu a été déjouée par les Fardc appuyées par les Wazalendo. Sur l'axe Masisi-centre, c'est aussi un calme apparent qui est constaté depuis l'occupation du chef-lieu du territoire, samedi dernier, par la rébellion. Les armes n'y crépitent plus depuis deux jours déjà, mais beaucoup de villages restent déserts.

**Conflit foncier à Dungu : 3 morts et 10 blessés dans un accrochage entre deux ethnies à Sambia.** Les habitants du territoire de Faradje, composés essentiellement de l'ethnie Logo, revendiquent le centre commercial de Sambia qui se trouve au territoire voisin de Dungu, abritant la communauté Zande. Munis d'armes blanches, les logos ont envahi le même samedi cette agglomération. Cette attaque a provoqué non seulement le déplacement de la population de Sambia mais a également paralysé cette contrée, où les boutiques, les marchés, les églises, les écoles et autres établissements ne sont pas opérationnels. Le président de la société civile locale, a appelé le Gouvernement à régler ce litige foncier. Un calme précaire s'observe sur place depuis dimanche grâce au déploiement des Fardc, venus de Dungu-centre.

**Cri d'alarme de Matata Ponyo pour 2 000 ménages victimes de la pluie à Kindu,** qui s'est abattue week-end dernier. Certains passent nuit à la belle étoile et d'autres dans les familles d'accueil, a alerté lundi 6 janvier le député national de Kindu, Matata Ponyo. Il dit compatir avec la population affectée par ce drame et plaide pour une aide urgente, « dans la mesure des moyens disponibles au niveau du gouvernement provincial ».

**L'UE condamne l'occupation de Masisi-Centre par le M23.** Pour l'EU, l'avancée continue du M23 constitue une violation flagrante du cessez-le-feu convenu dans le cadre du processus de Luanda. Ces développements compromettent considérablement les efforts entrepris en faveur d'une résolution pacifique du conflit. Elle exhorte donc le M23 à se retirer immédiatement et à respecter pleinement le cessez-le-feu. L'UE est prête à envisager de

nouvelles mesures restrictives à l'encontre des responsables du conflit armé, de l'instabilité et de l'insécurité en RDC.

**Le général Jules Banza prend le bâton de commandement des Fardc.** La passation de commandement entre le nouveau chef d'état-major général des Forces armées de la RDC (FARDC), le lieutenant-général Jules Banza et son prédécesseur, le général d'armées Christian Tshiwewe, s'est déroulée ce lundi 6 janvier au camp lieutenant-colonel Kokolo à Kinshasa. Ce changement intervient en effet dans un contexte difficile, où l'armée nationale fait face notamment à la rébellion du M23 dans l'Est du pays.

**Mardi 7 janvier.**

**Sud-Kivu : la population apeurée après la tentative de la prise de certaines localités par le M23.** Les habitants du territoire de Kalehe et ceux qui vivent dans les entités voisines du territoire de Masisi (Nord-Kivu), notamment Kamatale, Kabingu, Lwizi, Rwangara, Luzirantaga et Bitaga, vivent dans la peur depuis la tentative samedi 4 janvier, de la prise de Kalehe et de ces entités par les rebelles du M23. Le président du bureau de coordination du cadre de concertation territorial de la société civile de Kalehe, affirme que les Fardc avaient repoussé ces rebelles, déjouant ainsi leur tentative d'occuper ces localités et les territoires du Sud-Kivu.

**Nord-Kivu : au moins 6000 ménages de déplacés vivent sans assistance à Eringeti depuis plus de 4 mois.** La dernière assistance du Programme alimentaire mondial, (PAM), à travers ses partenaires locaux, remonte au mois d'août 2024. Il se dit inquiet de constater que depuis plus de 4 mois, ces personnes vulnérables n'ont rien reçu, pourtant, elles manquent de tout et vivent dans la précarité. Certains vivent dans des familles d'accueil et d'autres, dans le site des déplacés aménagé à Eringeti. Le président de la jeunesse d'Eringeti rappelle la nécessité de voler au secours de ces familles d'autant plus que la cité d'Eringeti est entourée par des zones totalement insécurisées.

**Ituri : délabrement très avancé de la RN4 dans son tronçon Luna-Komanda,** route non praticable pour les véhicules. Des bourbiers, des nids de poule et des herbes envahissent la route, indiquent des conducteurs des mototaxis devenus les seuls qui empruntent cette route. Ils se plaignent de passer plus de 7 h au lieu de trois, initialement reconnues pour parcourir ce tronçon routier reliant la province du Nord-Kivu à celle de l'Ituri. "Ce qui est grave, certains militaires congolais nous demandent de l'argent à payer sans quittance sur ce tronçon. Et cela malgré tous les risques que nous courons", déplore un motocycliste. Cette situation affecte l'économie de ces deux provinces. Conséquence, toutes les localités le long de cette route deviennent de plus en plus enclavées.

**Bintou Keita condamne la violation du cessez-le-feu et la poursuite de l'expansion du M23 au Nord-Kivu.** La cheffe de la Monusco insiste sur l'importance du respect de l'intégrité territoriale de la RDC, en réitérant l'engagement ferme de l'Organisation des Nations Unies à soutenir ce principe fondamental. « Cette escalade de violence, qui affecte cruellement les populations civiles, constitue un tournant tragique en ce début d'année 2025 et doit cesser immédiatement. J'exprime mes plus sincères condoléances aux familles des victimes de ces atrocités. Je déplore la reprise des offensives militaires au Nord-Kivu et appelle toutes les parties à soutenir pleinement le processus de paix de Luanda, en cours, sous l'égide du Président João Lourenço », a-t-elle ajouté.

**Nord-Kivu : plus d'une centaine d'enfants déplacés ne sont pas vaccinés depuis 2023, notamment sur le site de Katwa.** Le président du camp de Katwa, craint que le manque de vaccination puisse causer des problèmes de santé à ces enfants, qui sont également exposés à plusieurs autres problèmes sanitaires. « Depuis que nous sommes ici, nous n'avons reçu aucune assistance médicale. Nous avons des enfants qui sont nés ici, mais n'ont jamais reçu un seul vaccin. Nous craignons pour ces enfants qui sont exposés à diverses maladies. Nous lançons un cri d'alarme au Gouvernement, aux ONG et aux hommes de bonne volonté, de nous venir en aide et nous assister en soins médicaux ».

**Début des plaidoiries dans l'affaire coup d'Etat manqué.** Au total, 37 prévenus sont jugés pour meurtre, tentative d'assassinat et association des malfaiteurs, dans l'affaire du coup d'état étouffé du 19 mai 2024 à Kinshasa. « La journée est consacrée uniquement à la plaidoirie, et sans plus tarder la Cour invite les parties civiles à venir présenter leurs conclusions. Essayer de vous concerter pour éviter les répétitions », a circonscrit à l'ouverture de cette audience, le juge président de cette juridiction.

**Sabotage sur la ligne haute tension de Nzilo : Kolwezi et des sites miniers dans le noir.** Dans la nuit du 5 au 6 janvier 2025, des câbles haute tension ont été volés sur la ligne Nzilo, provoquant l'arrêt de la centrale portant le même nom et paralysant une grande partie du réseau énergétique de cette partie du pays. « Ce sabotage ne concerne pas qu'une simple coupure d'électricité. Il paralyse tout le réseau énergétique, affectant non seulement

Kolwezi, mais tout le Grand Katanga. Ces installations sont vitales pour la région. La communauté doit se mobiliser pour les protéger et signaler tout comportement suspect ».

**Kinshasa : Constant Mutamba salue la levée du moratoire sur la peine de mort.** Devant la presse, le ministre de la Justice n'a pas caché sa satisfaction de voir le pays exécuter la peine de mort pour mettre fin aux maux qui rongent la vie des Congolais. « On ne supprime pas la peine de mort pour faire plaisir aux ONG des droits de l'homme. C'est plutôt pour répondre aux impératifs de sécurité du pays. Le rôle de l'Etat c'est de pouvoir garantir le minimum de sécurité possible à ses citoyens ». Pour le ministre, la levée du moratoire sur la peine de mort ne constitue aucunement un recul dans le domaine des droits de l'homme.

**Kinshasa : au moins 276 bandits urbains condamnés dans le cadre de l'opération Ndobo en une année.** Le patron de la territoriale a également précisé que 127 autres personnes ont été transférées dans les prisons de haute sécurité, 149 sont en transit à la prison centrale de Makala et au moins 2 301 se retrouvent encore en détention préventive. Il a rassuré qu'au niveau de son ministère, ils ont déjà lancé l'opération de renforcement de la police nationale en termes de moyens opérationnels, de mobilité, de matériels de travail mais aussi de formation. Il a en outre affirmé que le Gouvernement se propose d'étendre l'opération Ndobo à d'autres grandes villes du pays dont Matadi, Kikwit, Goma, Lubumbashi, Mbandaka et autres.

**Les Farde reprennent le contrôle de Ngungu au Nord-Kivu,** ce mardi 7 janvier. Cette reprise est intervenue à l'issue des combats qui les ont opposés, toute la journée, aux rebelles du M23, qui occupaient la zone depuis environ un an. D'autres violents combats opposant l'armée congolaise aux rebelles du M23 ont été rapportés, entre 4 et 6 h du matin, ce mardi autour de la cité de Sake, dans le même territoire.

**Amnesty International demande à Félix Tshisekedi de stopper l'exécution massive des Kulunas.** Selon Amnesty International, le ministre de la Justice de la RDC, a annoncé le 5 janvier que plus de 170 personnes, soupçonnées d'être liées à des gangs criminels communément appelés « Kulana » ou « bandits », avaient été transférées de la capitale Kinshasa à la prison d'Angenga, dans le Nord-Ouest du pays, pour y être exécutées. Pour la Directrice adjointe du programme Afrique de l'Est et Afrique australe d'Amnesty International « le président Félix Tshisekedi doit immédiatement, publiquement et sans ambiguïté mettre un terme à tout projet d'exécution de personnes dans la prison d'Angenga ou ailleurs. Le Parlement devrait adopter un moratoire sur les exécutions, en attendant l'abolition totale de la peine de mort ». Amnesty International appelle également les autorités congolaises à mettre un terme aux transferts massifs vers des prisons éloignées, notamment celle d'Angenga, où des dizaines de détenus sont déjà morts de faim et de maladies, indique le communiqué.

**Mercredi 8 janvier.**

**Affaire des Chinois accusés d'exploitation illégale des minerais : le gouverneur du Sud-Kivu sommé de saisir la justice.** Le ministre en charge de l'Intérieur, recommande au gouverneur de la province du Sud-Kivu, de présenter devant la justice le rapport sur la situation des ressortissants chinois en possession des lingots d'or et d'importantes sommes d'argent liquide. Tout est parti du samedi 4 janvier, après la saisie d'une importante somme d'argent et des lingots d'or auprès de Chinois à Bukavu par les services de sécurité. La société civile aurait été alertée que de fortes pressions seraient ourdies à Kinshasa pour venir récupérer cette cargaison vers une destination inconnue. L'expulsion du territoire congolais de 17 Chinois, arrêtés dans le cadre de cette affaire, a soulevé une pluie de protestations. Elle s'est passée dans des circonstances encore floues et sans en informer le gouverneur de la province du Sud-Kivu.

**Les acteurs économiques plaident pour la levée de la suspension de l'exportation du café et cacao congolais sur le marché européen.** Les acteurs économiques œuvrant dans le secteur café-cacao en Ituri soutiennent que la mesure de suspension des exportations de ces deux produits dans les pays de l'Union Européenne (UE), en application depuis décembre dernier, aura de graves conséquences économiques sur les populations des zones productrices. Car, ils estiment à plus de 300 000 tonnes la quantité de cacao et de café exportée chaque année depuis l'Est de la RDC notamment dans la région de Beni au Nord-Kivu et à Mambasa en Ituri. C'est pourquoi ils sollicitent l'implication du gouvernement pour la levée de cette mesure prise par l'Union européenne qui pénalise même des entreprises et coopératives certifiées pour l'exportation. L'UE a placé la RDC sur la liste noire de pays considérés comme ceux qui détruisent l'environnement pour produire le café et le cacao. Le Gouvernement de la RDC avait déjà annoncé son intention de faire appel de cette décision européenne. « Nous allons renforcer le dialogue avec l'Union européenne donc faire une Tripartite UE-Monusco et Gouvernement congolais. Pourquoi la Monusco ? C'est parce que la Monusco est déployée partout il y a des conflits pour certifier que les champs desquels sont issues les productions de cacao ne sont pas défrichés à partir des forêts », a souligné le ministre du Commerce extérieur.



**Au moins 160 blessés de guerre pris en charge par MSF à Masisi et à Minova.** Toutes ces personnes ont été blessées lors de violents combats signalés dans les hauts plateaux de Numbi à Minova il y a quelques jours. Par ailleurs, le chef de mission de MSF en RDC, appelle les parties au conflit au respect du droit international humanitaire dans la région. Il rappelle que ces combats ont des conséquences directes sur les structures médicales que le MSF appuie, notamment l'afflux effréné de malades ainsi que des civils déplacés qui prennent d'assaut les hôpitaux pour s'y réfugier avec leurs bagages. Avec l'accalmie observée sur le terrain ces derniers jours au Sud-Kivu, MSF compte évaluer les conséquences globales de ces combats sur le plan humanitaire et identifier les besoins de la population.

**Nord-Kivu : les Fardc lancent une contre-offensive pour reprendre le contrôle de Masisi-centre,** une position stratégique qu'ils ont perdue au lendemain du nouvel an. Par ailleurs, depuis ce mercredi matin, la situation est toujours tendue et très volatile autour de Sake, Bweremana et Ngungu toujours dans le territoire de Masisi, rapportent des témoins. Des sources dans la région affirment que l'armée congolaise a reconquis le centre de Ngungu mardi 7 janvier dans la soirée, cependant les rebelles M23 sont toujours dans et aux environs de cette agglomération. Ils résistent pour reprendre l'occupation de Ngungu, ajoutent ces sources.

**Lubumbashi : l'UNPC condamne le meurtre du journaliste Patrick Adonis Numbi Banze,** directeur général de la chaîne de télévision Pamoja Canal, dans la nuit de mardi à mercredi 8 janvier alors qu'il se rendait à son domicile, dans la commune de Katuba à Lubumbashi. Il a été mortellement blessé au crâne à coups de machette par des bandits non identifiés. Son corps a été retrouvé ce mercredi par des patrouilleurs de la police nationale congolaise vers 1h du matin. L'Union nationale de la presse congolaise appelle les autorités « à faire la lumière sur cet acte pour retrouver et réprimer les auteurs conformément à la loi ». Entre temps, président intérimaire de l'UNPC/Haut-Katanga a appelé à la mobilisation de tous les journalistes pour des actions pacifiques afin de dénoncer non seulement le meurtre de Patrick-Adonis Numbi, mais aussi l'insécurité criante qui sévit depuis plusieurs mois dans la capitale cuprifère.

**La société CREC 6 suspend les travaux de modernisation de la route Mbuji-Mayi-Mwene-Ditu.** Selon les responsables de CREC 6 venus de Pékin en Chine, la reprise des travaux est conditionnée par l'arrestation de l'agent de police en cavale qui a tiré à bout portant sur deux sujets chinois. Deux sujets chinois ont été tués le jour de la Saint Sylvestre par un agent de police commis à leur garde. Un troisième a été blessé grièvement. Mais depuis cet incident malheureux, le présumé meurtrier court toujours dans la nature. Trois officiers de la Police nationale congolaise (PNC) Mwene-Ditu sont aux arrêts depuis le mardi 7 janvier à l'auditorat militaire de garnison, pour avoir affecté d'une manière illégale cet agent de police à la sécurisation des sujets chinois de CREC 6. **Arrestation du policier présumé meurtrier de deux ingénieurs chinois de CREC 6 à Mwene-Ditu.** Le présumé auteur du double meurtre le jour de la Saint Sylvestre, des sujets chinois de l'entreprise CREC 6, a été retrouvé au quartier Mpinga dans la Commune de Mwene Ditu et arrêté ce mercredi 8 janvier.

**Jeudi 9 janvier.**

**Conflit dans l'Est de la RDC : plus de 100.000 personnes déplacées en trois jours au Nord-Kivu.** Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), « entre le 1<sup>er</sup> et le 3 janvier 2025, d'intenses affrontements entre l'armée congolaise et un groupe armé non étatique à Masisi-centre, dans la province du Nord-Kivu, ont déplacé 102.000 personnes, selon des informations locales ». Samedi 4 janvier, le Mouvement du 23 mars (M23) a occupé Masisi-centre, au Nord-Kivu. Une partie de cette cité est reprise par les Fardc depuis ce mercredi 8 janvier courant. Pour OCHA, l'afflux de populations déplacées risque d'aggraver la situation déjà critique à Masisi, où plus de 600.000 personnes déplacées étaient recensées au 30 novembre 2024. Malgré l'insécurité, les acteurs humanitaires restent actifs et préparent la reprise des activités.

**Le panel d'experts de la société civile encourage la lutte contre l'exploitation illicite des minerais au Sud Kivu.** Ces acteurs de la société civile ont ainsi affirmé avoir pris acte de la volonté manifeste du gouverneur du Sud Kivu, de lutter contre l'exploitation illicite des minerais dans cette province. Sur l'affaire des exploitants chinois, ce panel d'experts a également déploré la contradiction sur les différentes déclarations sur le montant et la quantité des lingots d'or saisis, notamment lors de la deuxième vague d'expulsion. Ils ont exigé de la Direction générale de migrations (DGM), de poursuivre sans relâche, sa mission de gérer la police des étrangers notamment ceux en séjour irrégulier, tel le cas de 12 Chinois expulsés récemment de Bukavu.

**Ituri : la FPIC restituée au moins 78 vaches volées aux communautés Mobala.** Il s'agit entre autres des leaders du groupe armé la Force Patriotique et Intégrationniste du Congo (FPIC), du Mouvement armé d'autodéfense populaire de l'Ituri (MAPI), des présidents des jeunes de Kabarole et Balazana. Tous ont salué cette démarche et se sont engagés à résoudre pacifiquement certains dossiers entre les communautés Bira et Hema. Le gouverneur de

l'Ituri, estime que la paix en Ituri ne peut être possible sans le pardon et la réconciliation entre les communautés, malgré l'option militaire. Selon des sources, ces vaches remises avaient dévasté les champs des paysans au village de Balazana.

**Mai-Ndombe : les enseignants réclament leurs salaires de décembre 2024.** Ces manifestants ont accusé le Caritas Congo de leur priver le salaire pendant les jours de fête de fin d'année. Dans une déclaration, ils ont lancé un ultimatum de 48 h à la Caritas Congo pour qu'elle régularise leur situation, sous peine de déclencher une grève ce lundi. Ces manifestants ont par ailleurs demandé que leurs salaires soient transférés via une autre banque plus accessible et fiable que Caritas pour éviter tout désagrément à la prochaine.

**Quel est le bilan sécuritaire de Félix Tshisekedi dans le Nord-Kivu, un an après sa réélection?** Pendant la campagne électorale, Félix Tshisekedi avait promis « qu'à la moindre escarmouche », il réunirait le Congrès pour attaquer le Rwanda - Kigali est en effet accusée d'avoir des soldats illégalement postés sur le sol congolais qui soutiennent la rébellion du M23, qui sévit dans l'est du pays depuis fin 2021. Un an après sa réélection, le président congolais n'a pas engagé de conflit ouvert avec son voisin, ses soldats alliés à des milices locales ont continué à perdre du terrain et la résolution de cette crise patine. Pourtant, les attentes sécuritaires restent nombreuses dans l'est du pays, notamment pour les centaines de milliers de déplacés qui peuplent les camps à la sortie de la ville. Mais la paix semble encore loin. À la mi-décembre, les troupes progouvernementales ont encore perdu du terrain dans le territoire du Lubero. Placide Nzilamba, secrétaire de la société civile du Nord-Kivu, regrette que les promesses du chef de l'État n'aient pas été tenues. « Il faut dire que la situation a empiré parce que le M23, avec ses alliés, l'armée rwandaise, a continué à prendre des villages et des villages et donc, l'année qui suit pourrait être l'année d'un challenge, déplore-t-il. Il faut mouiller encore le maillot, il faut encore travailler davantage pour que la situation s'améliore et commencer à penser développement. Sinon, on se dira que ce sera un mandat perdu. ». « *Le phénomène wazalendo reste une bombe à retardement* ». Pendant le premier mandat de Félix Tshisekedi, deux mesures sécuritaires phares avaient été promises. La première, celle de donner un statut légal aux wazalendo, des miliciens pro-gouvernementaux qui combattent la rébellion M23 alliée aux soldats rwandais. Si une loi sur la Réserve armée de la défense a bien été adoptée, la gestion des wazalendo reste opaque, estime Henry-Pacifique Mayala, coordinateur du Baromètre sécuritaire du Kivu. « Le phénomène wazalendo reste une bombe à retardement. C'est quoi le plan dans la pratique dont dispose le gouvernement quant à ce qui concerne la gestion des wazalendo ?, interroge-t-il. Personne ne peut le dire. Le nombre exact de wazalendo, leur chaîne de commandement, il n'y a personne qui sait répondre directement ou clairement à cette question. » La seconde mesure sécuritaire phare, c'est l'état de siège qui donne le pouvoir administratif aux militaires. Lui est toujours maintenu, contrairement aux recommandations des acteurs de la société civile. (RFI)

**Thomas Lubanga et Yves Kawa collaborent avec la coalition AFC-M23, selon un rapport de l'ONU.** Dans un rapport transmis fin 2024 au Conseil de sécurité, les experts indiquent que ces deux anciens seigneurs de guerre de l'Ituri, déjà visés par des sanctions de l'ONU, Thomas Lubanga et Yves Kawa Panga Mandro « agissant en tant qu'« autorités morales » du groupe Zaïre/ADCVI, ont facilité le recrutement et la formation et organisé le déplacement des combattants du groupe à Tchanzu, pour l'entraînement, et le redéploiement en Ituri ». D'après les enquêtes des experts onusiens, cette mobilisation et collaboration à grande échelle avec la coalition AFC-M23 a démarré entre juin et juillet 2024 et s'est accélérée depuis août de la même année, des réunions fréquentes ayant eu lieu dans divers endroits en Ouganda. A travers ce rapport, le Groupe d'experts recommande au gouvernement ougandais de surveiller les personnes visées par des sanctions qui se trouvent en Ouganda et rendre compte au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la RDC ou au Groupe d'experts sur la RDC.

**Guerre dans l'Est de la RDC : au moins 3000 soldats rwandais déployés à Nyiragongo, Rutshuru et Masisi.** « Au moins 3 000 à 4 000 soldats de la RDF sont restés déployés dans les territoires de Nyiragongo, Rutshuru et Masisi. Fin octobre 2024, les troupes de la RDF ont également soutenu l'avancée du M23 dans le territoire de Walikale. Chaque unité du M23 était supervisée et soutenue par les forces spéciales de la RDF », peut-on lire dans ce rapport transmis au Conseil de sécurité de l'ONU. « Le Groupe d'experts a continué de rassembler des preuves sur l'utilisation par le M23 et la RDF de technologies et de matériel militaires sophistiqués. La découverte de ces systèmes militaires, clé de la supériorité militaire du M23 et de la RDF, sont une autre preuve du soutien extérieur donné au M23 en violation de l'embargo sur les armes », indique le rapport. Par ailleurs, le Groupe d'experts recommande au gouvernement du Rwanda de « mettre fin aux perturbations des systèmes GPS afin d'éviter tout impact négatif sur les opérations aériennes civiles et humanitaires et sur celles des Nations Unies en RDC ».

**Depuis Gisenyi, le Rwanda perturbe les signaux GPS en brouillant les communications ou en émettant de faux signaux, affectant indistinctement les vols des Nations Unies, les vols humanitaires et commerciaux (Rapport ONU).** Le rapport du Groupe d'experts des Nations unies précise que deux systèmes de brouillage ont été

localisés au Rwanda, l'un sur une colline à Gisenyi, à moins de trois km de la frontière congolaise, et l'autre à 500 m de l'aéroport de Kamembe, à l'est de Bukavu. Un troisième système a été identifié à Kanyabayonga, au Nord-Kivu, peu après que la région a été capturée par le M23 et les Forces de défense rwandaises (RDF). Le 29 octobre 2024, un drone de surveillance de la Monusco a perdu le contact en survolant une zone de combat active à Mpeti, dans le territoire de Walikale. Brouillé par une attaque GPS, l'appareil s'est écrasé près de Kikuvo, à 15 km de Kirumba. Cet incident est intervenu après que la coalition AFC-M23 a exigé que la Monusco cesse l'utilisation de ses drones de reconnaissance. Les perturbations GPS, documentées également dans les zones de Goma, Kibumba, Sake, Kitchanga et Bukavu, consistent en des actes de brouillage ou d'usurpation de signaux, entraînant des défaillances dans les systèmes de navigation. Ces attaques représentent un danger pour les aéronefs civils et humanitaires, qui ont été contraints à plusieurs reprises de passer en pilotage manuel pour éviter des incidents. Le rapport attribue ces actes à la RDF et au M23, sur la base de sources proches de ces entités. Aucune preuve n'a été trouvée concernant une implication des Fardc ou d'autres forces congolaises dans l'utilisation de tels systèmes. Les experts de l'ONU soulignent que ces perturbations, bien qu'axées sur un avantage militaire, augmentent significativement les risques pour la sécurité aérienne régionale. **(Actualité.CD)**

**Vendredi 10 janvier.**

**Selon des experts de l'ONU, le M23 exporte à son profit le coltan de Rubaya.** Le M23 exporte environ 120 tonnes de coltan par mois, selon le dernier rapport semestriel des Nations unies, sur la situation dans l'est de la RDC. L'exploitation se fait principalement sur le site minier de Rubaya, localité conquise fin avril 2024 par le groupe rebelle. Une administration parallèle a été instaurée pour réglementer l'extraction, le commerce et le transport du minerai. « On apprécie que le rapport vienne confirmer de façon formelle ce que nous savions : le Rwanda ne peut pas supporter le coût de la guerre seul, nous explique un expert sur la gouvernance du secteur extractif en RDC. On parle là de Rubaya qui est un des sites de coltan les plus importants de la région ; on savait que la prise de Rubaya répondait à cet objectif du Rwanda de soulager ce coût et de permettre de maintenir les supplétifs du M23... et même aussi permettre à la rébellion de faire fonctionner son administration locale ». Selon les experts, le M23 prélève d'importantes taxes sur les activités minières générant environ 800 000 dollars par mois uniquement par la taxation du coltan. Ces taxes visent les creuseurs artisanaux, les commerçants, les transporteurs. Le groupe armé s'octroyant également le monopole des exportations de minerai dans les zones qu'il contrôle. Avant la guerre, le secteur minier contribuait à plus de 40 % au budget de la province du Nord-Kivu où se trouve Rubaya. Aujourd'hui, le Nord-Kivu dit avoir eu sa production de coltan amputée de 100 tonnes par mois, pour une valeur d'environ 7 millions de dollars. Rappelons que le coltan, composé de tantale (Ta) et de niobium (Nb), est indispensable à la fabrication des condensateurs miniaturisés des téléphones portables, les ordinateurs et dans les appareils sans fil. **(RFI)**

**Kinshasa prêt à poursuivre le processus de Luanda malgré « les manœuvres » de Kigali.** Nous allons attendre et voir si le Rwanda va peut-être retrouver le chemin de la raison », a souligné le ministre des Affaires étrangères. Elle a également réitéré la position du Gouvernement de vouloir la paix et de respecter l'autorité du facilitateur angolais, le Président Joao Lourenco. Elle a par ailleurs rappelé l'absence du Président Kagame le 15 décembre dernier à Luanda et son refus d'honorer l'invitation de son homologue angolais. Pour elle, le déplacement du chef de l'Etat congolais de Luanda constituait un signal fort et important qui montrait à quel point la RDC tenait à la paix.

**Lubero : l'ONG EADEV dénonce 18 cas de viol des femmes déplacées en deux semaines.** L'ONG Enfant pour l'avenir et le développement (EADEV), fait remarquer que les auteurs présumés de tous ces cas de viol sont des hommes en uniforme qui abusent de ces femmes dans les champs où elles se rendent pour chercher de la nourriture : « Quand nous avons fait des plaidoyers auprès de l'administrateur et des autorités responsables de ces éléments, ils nous ont confirmé que ce sont des hommes en uniformes incontrôlés. On a dit à l'administrateur d'attraper tous les militaires qui ont commis ces actes-là, s'ils sont connus de les mettre en justice ». Une activiste de la société civile plaide pour une assistance humanitaire en faveur des déplacés afin d'éviter aux femmes d'aller chercher des vivres dans les champs, au risque d'être violée.

**Plus de 10 000 déplacés entassés à l'hôpital général de Masisi (MSF).** Cet afflux est consécutif à la situation sécuritaire et humanitaire très volatile qui prévaut dans le territoire de Masisi où les combats opposant les rebelles du M23 appuyés par le Rwanda aux Fardc et combattants Wazalendo, se sont poursuivis, jeudi, au chef-lieu du territoire. « Nous commençons à avoir des craintes car les installations sanitaires ne suffisent pas à répondre à leurs besoins essentiels. Les latrines commencent à déborder et nous faisons le maximum pour répondre à cette situation. Mais le manque criant d'acteurs humanitaires dans cette zone rend les choses difficiles » explique le coordinateur du projet MSF à Masisi. Outre la prise en charge de 77 blessés de récents combats au niveau de l'hôpital général de Masisi et la poursuite des soins réguliers, MSF affirme tenter de soutenir aussi les familles réfugiées à l'hôpital, en

assurant l'accès à l'eau potable et aux soins de santé. Par ailleurs, MSF déclare que la situation sécuritaire dans la zone de Masisi affecte aussi ses capacités à envoyer des équipes ailleurs dans le territoire.

**Consommation de drogue par des enfants déplacés de Bunia : "une bombe à retardement".** Des centaines d'enfants déplacés, en âge scolaire, errent chaque jour dans les rues de Bunia (Ituri), consommant des stupéfiants. Ils utilisent de l'essence ou de la colle Patex, qu'ils aspirent pour en inhaler les vapeurs. Le Parlement d'enfants de l'Ituri tire la sonnette d'alarme. Selon cette organisation, cette situation est en train de détruire toute une génération d'enfants, qui deviennent, selon ses termes, « une bombe à retardement » pour la société.

**Samedi 11 janvier.**

**Procès coup d'Etat manqué : le ministère public reconduit en appel la peine de mort pour les 37 prévenus,** mis en cause dans l'affaire de la tentative de coup d'Etat manqué qui se tient à la prison militaire de Ndolo. Mais jusqu'à l'audience de ce vendredi au second degré, les prévenus ont continué de clamer leur innocence, affirmant que c'est par contrainte qu'ils se sont retrouvés dans le mouvement New Zaïre de Christian Malanga, sans en maîtriser les tenants et aboutissants. Réagissant aux affirmations de contrainte, le ministère public a souligné qu'ils avaient tous la possibilité de résister et de se désolidariser de Christian Malanga, leur leader. Il a affirmé devant les juges que toutes ces personnes ont adhéré volontairement à son mouvement afin de déstabiliser les institutions de la République.

Poursuivant son réquisitoire devant la cour à propos de l'expert militaire Belgo-congolais, Jean-Jacques Wondo, le ministère public a déclaré qu'il était bel et bien le cerveau moteur de cette tentative de coup d'état manqué du 19 mai 2024, et était en contact permanent avec Christian Malanga, l'instigateur du mouvement New Zaïre, à travers monsieur Malusha, le renseignant qui avait déchargé M. Wondo au premier degré devant la Cour.

**La société civile inquiète de l'ampleur de l'exploitation illicite des ressources minérales par des étrangers en RDC.** Les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur de la gouvernance des ressources naturelles en RDC, appellent à la transparence et à la répression de tous les auteurs impliqués dans l'exploitation illicite des minerais en RDC. Dans leur communiqué, elles ont salué ce qu'elles qualifient de « sens élevé du patriotisme et de responsabilité » du gouverneur du Sud-Kivu et de son ministre des Finances qui ont pris la décision de mettre fin à cette exploitation minière illégale et, « résisté » à la corruption et au trafic d'influence. Parallèlement, ces organisations se disent inquiètes de « l'inaction et l'indifférence du Gouvernement congolais face à un cas de flagrante du pillage des ressources minières par des sujets étrangers, protégés par les éléments des forces de défense et de sécurité », peut-on lire dans le communiqué. C'est dans ce cadre qu'elles appellent le Gouvernement national à diligenter en urgence une enquête « transparente » sur cette affaire pour permettre à l'Etat congolais de récupérer les revenus perdus par cette exploitation illégale de l'or, établir la chaîne de complicité et de sanctionner toutes les personnes impliquées dans cette mafia. Au gouvernement provincial, de continuer à mettre de l'ordre dans le secteur minier en expulsant tous les opérateurs illégaux et dénoncer leurs complices, d'alerter sur la présence des forces de défense et de sécurité affectées dans les sites miniers.

**Après publication du nouveau rapport de l'ONU : la RDC exige « des sanctions claires » contre le Rwanda.**

«Le rapport documente la présence illégale de 3 000 à 4 000 soldats des Forces de Défense Rwandaises (RDF) sur le territoire congolais et leur contrôle direct de la chaîne de commandement du M23, un groupe armé coupable de massacres de plus de 650 civils, de violences sexuelles, de bombardements contre des camps de déplacés et des écoles, de l'établissement d'autorités et administrations parallèles, ainsi que d'un pillage systématique des ressources naturelles congolaises ». Ces actions, qui s'inscrivent dans une tentative préméditée de modifier la composition démographique de certaines zones du Nord-Kivu, selon Kinshasa, équivalent à une campagne d'épuration ethnique. La RDC appelle ses partenaires et alliés, y compris les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi que les membres du Conseil de Sécurité des Nations unies, à prendre leurs responsabilités face à ces révélations accablantes. Elle estime que la persistance des violations graves, telles que documentées dans le rapport onusien, exige des sanctions claires et des mesures immédiates pour tenir les auteurs responsables.

**Tensions en Ituri : le groupe Zaïre se dote de drones, camionnettes et bateaux militarisés pour renforcer ses opérations, alertent des experts onusiens.**

Au cours des derniers mois, le groupe a mené une vaste campagne de recrutement, intégrant des milliers de nouveaux combattants issus des communautés du "G5", des camps de personnes déplacées, et d'anciens membres de l'Union des patriotes congolais (UPC). Ces recrues ont été formées dans des camps situés en Ituri, en Ouganda, ainsi qu'au centre de formation de la coalition AFC-M23 à Tchanzu. Doté de matériel militaire sophistiqué, notamment des camionnettes militarisées, des bateaux et des drones commerciaux, le groupe Zaïre a également renforcé sa capacité opérationnelle sur le lac Albert. Des formateurs militaires en provenance d'Ouganda et du Rwanda ont contribué à l'entraînement des combattants, incluant des compétences en artillerie et en tactiques de combat avancées. Le rapport détaille également l'alliance stratégique

entre le groupe Zaïre/ADCVI et la coalition AFC-M23. Cette collaboration vise à mener des offensives coordonnées contre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) en Ituri. Avec le soutien de l'AFC-M23, le groupe a élaboré des plans d'opérations, des itinéraires de transit des armes, et des bases opérationnelles sur le lac Albert. Thomas Lubanga Dyilo, ancien chef de l'UPC et figure controversée, joue un rôle clé dans cette alliance. Décrit comme une "autorité morale" pour le groupe Zaïre, il a facilité le recrutement, la formation, et la mobilisation des combattants. Lubanga, ainsi que d'autres figures visées par des sanctions internationales, a été aperçu à Kampala, en Ouganda, où il coordonnerait des activités logistiques et stratégiques pour le groupe. Malgré les efforts des FARDC, qui ont détruit plusieurs camps d'entraînement en septembre 2024, la mobilisation du groupe Zaïre/ADCVI continue de représenter une menace majeure pour la stabilité dans la région de l'Ituri. Les autorités ougandaises, interpellées sur la présence de chefs de groupes armés sur leur territoire, ont nié toute connaissance de leurs activités. L'évolution de ces alliances, ainsi que l'intensification des activités du groupe Zaïre, alimentent les tensions dans une région déjà marquée par des conflits prolongés et des défis humanitaires. (Actualité.CD)

**Dimanche 12 janvier.**

**Ituri : 15 000 tonnes de produits agricoles de Kakwa exportés frauduleusement chaque année vers l'Ouganda.** Des milliers de tonnes de maïs, haricot, riz et arachides produits dans la chefferie de Kakwa traversent en Ouganda pour y être soit consommées à l'état brut, soit utilisées dans des industries de transformation de ce pays voisin. Certains acheteurs ougandais traversent carrément la frontière pour venir chercher ces produits du côté congolais, parfois directement dans des champs d'agriculteurs qui les vendent à bas prix. Certains acteurs de développement constatent déjà une carence sensible des produits agricoles en ce début d'année, alors qu'ils ont été récoltés en quantité suffisante. Ils demandent à l'État d'étouffer cette chaîne d'approvisionnement parallèle, qui ne profite qu'aux fraudeurs. La responsable du service des agronomes de cette entité, Joséphine Tokota, propose à l'État congolais de créer des usines de transformation au pays pour stopper cette exportation frauduleuse en vue d'encourager la production locale. Ce qui pourrait donner également de la valeur à la monnaie congolaise.

**Sud-Kivu : 43 motos et 2 véhicules attaqués par des bandits à mains armées sur la RN3.** Des voyageurs ont été cambriolés vendredi 10 janvier sur la RN3 sur l'axe Bunyakiri dans le territoire de Kalehe par des voleurs à mains armées. 43 motos et deux véhicules ont été fouillés de fond en comble et les occupants dépouillés de tous leurs biens, en nature et en espèces. Le président de la société civile de Bunyakiri lance un appel aux autorités pour sécuriser cette partie de la route nationale numéro 3 qui est devenue un bastion des coupeurs de route. Plusieurs autres cas similaires ont été rapportés sur le même axe le 18/12/2024 ainsi que le 6 et 8 janvier 2025, successivement à la bifurcation vers Kalonge, et 2 fois de suite à Baramoto au cœur du parc national de Kahuzi Biega. Le directeur de ce site protégé, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, se dit aussi préoccupé par ces actes de banditisme à l'intérieur du parc.

**Maï-Ndombe : le gouverneur Lebon Nkoso Kevani distribue du matériel et des intrants agricoles.** Chaque organisation féminine de maraîchères a reçu 100 houes et 5 sacs d'engrais, des outils pour améliorer les conditions de travail et les rendements agricoles. En parallèle, le gouverneur a doté l'ITAV Ikalata, une institution qui forme les futurs agronomes et vétérinaires, d'un tracteur, d'un véhicule benne, ainsi que d'autres accessoires agricoles. C'est un pas vers la mise en place d'un village agricole pilote, projet phare pour encourager la production agricole durable dans la province. Cette distribution s'inscrit dans le cadre du slogan provincial « Maï-Ndombe Longa nzala », qui signifie « Vaincre la faim dans le Maï-Ndombe ». Le gouverneur a annoncé que 2025 serait une « année agricole », marquée par des efforts pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en province. Une fois cet objectif atteint, précise l'autorité provinciale, les surplus de production seront acheminés vers Kinshasa.

**91 meurtres commis à Butembo au second semestre 2024, dénonce l'ONG REDHO, ainsi que 19 cas de justice populaire.** Dans ce rapport qui couvre la période de juin à décembre 2024, l'ONG Réseau pour le droit de l'homme (REDHO) renseigne qu'il s'agit de cas recensés dans toutes les communes de la ville de Butembo, ainsi que dans le territoire de Lubero. Leurs auteurs sont des hommes armés ainsi que des jeunes manifestants, responsables de cas de justice populaire. Le REDHO recommande à l'auditorat militaire de garnison de Butembo et au parquet civil de diligenter des enquêtes minutieuses, en vue de dénicher les auteurs de ces actes de barbarie et les déférer devant les juridictions compétentes. Le REDHO invite par ailleurs la jeunesse à ne pas recourir à la justice populaire, et rappelle que tout suspect appréhendé doit être conduit immédiatement devant les services de sécurité compétents.

**Les ADF responsables de plus de 650 morts en Ituri et au Nord-Kivu depuis juin.** Le mois de juin 2024 a été particulièrement sanglant, avec plus de 200 civils tués. À l'ouest de Beni, autour de Cantine, le groupe dirigé par Abwakasi a attaqué plus de 10 localités entre le 3 et 12 juin, faisant au moins 150 victimes. À Lubero, plusieurs attaques ont été rapportées le long de la frontière avec Beni, dans les secteurs de Bapere, Njapanda, et

Manguredjipa. Ce groupe a continué ses déplacements meurtriers tout en s'installant temporairement autour de la forêt de Bandulu. Entre juin et août, d'autres commandants des ADF, ont intensifié leurs attaques dans les territoires de Beni et Lubero. Ces raids, impliquent des meurtres, des enlèvements et des exécutions. Dans les territoires d'Irumu et de Mambasa, les attaques ont été moins fréquentes. Cependant, le grand groupe dirigé par Musa Baluku, comptant environ 1 000 combattants et civils, s'est déplacé vers le nord de la rivière Ituri, près de Lolwa. Ce déplacement, marqué par un relatif calme, reflète probablement les lourdes pertes subies par les ADF sous la pression de l'opération Shujaa et leurs besoins croissants en soins médicaux. Plusieurs attaques contre des services de santé et des enlèvements de personnel médical autour de Lolwa à la fin d'août témoignent des difficultés du groupe à se réorganiser.

**Lutte contre le phénomène « Kuluna » : l'ONG Ville propre plaide pour l'encadrement des enfants de la rue.** Le financement des activités d'encadrement des enfants sans domicile fixe permettrait d'éviter l'expansion du phénomène « Kuluna (Banditisme urbain)», qui prend de l'ampleur à Kinshasa, estime le coordonnateur de cette ONG. Selon lui, dans certaines villes du pays, dont Bunia, ces enfants constituent une bombe à retardement. Il lance alors un appel au Gouvernement central à appuyer les organisations qui encadrent ces enfants de la rue, à travers de formations notamment en mécanique, coupe et couture ou encore dans le recyclage des déchets : « Nous pouvons utiliser même plus de mille personnes. Et ils sont nombreux dans la ville. Les plastiques, eux aussi, sont nombreux dans la ville. On peut utiliser ces jeunes pour ramasser les plastiques et en une semaine, et on nettoie la ville ».

**Lundi 13 janvier.**

**Ituri : plus de 300 de cas de violences sexuelles recensés en 2024 dans le site des déplacés de Rho à Djugu,** situé à environ 100 km de Bunia. Ces chiffres ont été publiés le 10 janvier par l'Infirmier titulaire de la zone de santé de Blukwa, où certaines victimes dont l'âge varie entre 12 et 13 ans sont prises en charge. Le responsable de cette structure sanitaire, affirme avoir recensé en décembre 2024, 19 filles mineures portant des grossesses, mais aussi plusieurs jeunes filles en âge scolaire déjà mariées. Il appelle à l'intensification des sensibilisations.

**Kisangani : un délai de 14 jours accordé aux opérateurs miniers pour se mettre en règle avec l'administration.** Le ministre provincial des Mines a rappelé le 11 janvier que cette opération est lancée dans le but de lutter contre l'anarchie constatée dans l'exploitation minière sur l'ensemble de cette province. Ces coopératives et entreprises sont sommées de s'enregistrer auprès du ministère des Mines conformément à la loi entre le 6 et le 20 janvier 2025. Cette mesure permettra non seulement d'identifier toutes les coopératives et entreprises opérant dans le secteur minier, mais aussi d'avoir la traçabilité sur les statistiques de la production minière qui échappe à la province à ce jour. Il rappelle qu'avant de travailler dans la province de la Tshopo, tous ces opérateurs doivent obtenir du ministère provincial les documents officiels, notamment le récépissé. Tous les récalcitrants subiront la rigueur de la loi.

**Nord-Kivu : 22 ONG dénoncent la spoliation de l'espace Nzulo dans le secteur sud du Parc des Virunga.** Une coalition de 22 organisations environnementales demande l'implication du gouverneur militaire du Nord-Kivu, dans la sauvegarde du Parc national des Virunga. Depuis environ 3 ans, un groupe d'habitants du village Nzulo revendique un espace de 1.100 hectares des terres dans cette zone du parc national des Virunga. Depuis mars 2023, l'affaire a été tranchée en faveur du Parc, mais le jugement reste non exécuté jusqu'à présent.

**Grève des conducteurs de transport en commun à Kinshasa.** Cette grève a entraîné des perturbations pour le déplacement des Kinois ce 13 janvier. Par leur mouvement de grève, les chauffeurs de transport en commun protestent contre la nouvelle grille tarifaire récemment publiée par l'hôtel de ville de Kinshasa. Les prix de certains trajets ont été revus à la baisse. La plupart de taxis-bus font le sectionnement des tronçons, appelés demi-terrains à Kinshasa.

**Nord-Kivu : au moins 10 000 ménages de déplacés de Pinga vivent dans la précarité.** Selon le modérateur du Cadre inter paysans pour la transformation des conflits à Pinga, ces personnes avaient fui l'avancée des rebelles du M23 vers Pinga depuis le mois octobre dernier. Il appelle à une intervention urgente du Gouvernement. Il affirme que parmi les besoins les plus pressants, on note le manque de vivres, les soins de santé primaire, et des abris.

**RDC: ce que l'on sait de la rencontre entre l'ex-président Joseph Kabila et l'opposant Moïse Katumbi en Éthiopie.** Ils « appellent tous les Congolais » à « résister activement face à la volonté affichée par le pouvoir en place de rompre le pacte républicain, fruit d'un large consensus national ayant permis la réunification et la stabilité du pays, ainsi que le rétablissement des institutions démocratiques, au risque d'exacerber les divisions au sein de la population congolaise et d'achever le délitement de notre Nation ». Comprendre : Joseph Kabila et Moïse Katumbi sont farouchement opposés à une révision constitutionnelle, projet porté par le camp au pouvoir. Enfin, ils demandent aux autres forces politiques de se joindre à ce combat. *Peut-on s'attendre à une alliance ?* L'opposition

essaie d'organiser un front contre la modification ou le changement de la Constitution. Le premier acte ça a été un communiqué commun signé par plusieurs tendances politiques : le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) de Joseph Kabila, l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (Écide) de Martin Fayulu, mais aussi Ensemble de Moïse Katumbi. Depuis, il n'y a pas eu d'action commune entre tous ces partis politiques. D'autres opposants sont sur cette ligne, « ne touche pas à ma Constitution », sans pour autant avoir rejoint ce front. C'est le cas par exemple de Delly Sesanga, qui mène régulièrement des actions, qui tente de manifester. Il y a aussi le cas du docteur Denis Mukwege qui s'est positionné aussi dans le camp des opposants au changement constitutionnel sans pour autant s'afficher avec d'autres personnalités politiques. Martin Fayulu n'a pas répondu favorablement, pour lui, c'est en RDC qu'il faut agir. Il faut mobiliser l'opposition ici, en RDC. **(RFI)**

**Le Gouvernement envisage d'étendre la gratuité de l'enseignement au secondaire.** Ce projet s'inscrit dans les engagements pris par le Président de la République pour faciliter l'accès à l'éducation pour tous. Le ministre de la Communication et des médias a également évoqué des mesures concrètes, telles que la baisse des prix de carburants et des denrées de première nécessité, qui d'après lui, contribuent à alléger le coût de la vie pour les ménages congolais. Malgré ces avancées, il a reconnu que le Gouvernement doit continuer à travailler pour répondre aux attentes des citoyens. Il a insisté sur la nécessité d'accroître la production locale et de permettre aux Congolais de vivre décemment, grâce à leurs revenus.

**Le CSAC suspend de diffusion la chaîne "Al Jazeera" en RDC,** pour une durée de 90 jours. Il est reproché à ce média d'avoir « diffusé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une interview, réalisé par Madame Bojana Coulibaly, militante à la solde du Rwanda, avec Bertrand Bisimwa, leader du mouvement terroriste M23, qui frise non seulement l'apologie de la guerre, mais aussi incite à la rébellion contre l'autorité publique ».

**Mardi 14 janvier.**

**L'armée annonce la reprise de cinq agglomérations dans le territoire de Masisi.** Ces avancées sur le terrain des Fardc ont été réalisées dans le cadre de l'opération dénommée « Caterpillard 2 ». Lundi 13 janvier, l'armée a pilonné, avec un avion Sukhoi-25, les collines de Mufunzi et Nyaboro, aux alentours de Ngungu, à plus d'une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Goma, dans le Masisi, selon des sources locales et sécuritaires. Des combats violents opposant les deux parties ont aussi eu lieu dans un autre axe, dans le territoire de Lubero, selon l'armée. Depuis le début de l'année, des affrontements d'une grande intensité entre le M23 et les Fardc sont signalés au Nord-Kivu.

**Haut-Katanga : 5000 dollars de récompense pour toute information sur les meurtriers du journaliste Patrick Adonis Numbi Banza.** Le gouverneur du Haut-Katanga, a appelé la population de sa juridiction, à se mobiliser pour dénoncer les bandes de malfrats et autres criminels qui sèment la terreur dans la région. Dans le cadre de cette mobilisation, le Comité provincial de sécurité a annoncé une récompense de 5 000 USD pour toute personne fournissant des informations permettant de faire la lumière sur le meurtre du journaliste Patrick Adonis Numbi Banza. Ce dernier a été tué à coups de machette il y a quelques jours pendant qu'il rentrait chez lui après le service.

**L'administrateur du territoire de Lubero salue l'arrivée des humanitaires pour évaluer la situation des déplacés.** Depuis quelques semaines, des vagues de déplacés arrivent dans le centre de Lubero à la suite de l'intensification des combats entre l'armée congolaise et les rebelles du M23. L'autorité territoriale espère que la présence des humanitaires permettra de soulager les souffrances de ces ménages qui ont fui leurs villages et qui vivent sans aucune assistance humanitaire depuis plusieurs semaines. Ces déplacés n'ont pas d'abris, passent la nuit à la belle étoile, et n'ont pas accès aux soins médicaux. Il appelle d'autres personnes à venir les assister.

**Plus de 100 nouveaux cas de PVV identifiés dans les sites des déplacés autour de Goma.** Pour tenter de limiter la propagation de cette maladie, le coordonnateur du Programme national multi sectoriel de lutte contre le VIH Sida (PNMLS) au Nord-Kivu, voudrait que les organisations humanitaires intègrent le fonds VIH Sida dans le paquet d'assistance en faveur des déplacés. Si cela n'est pas vite intégré dans le paquet de prise en charge humanitaire des déplacés, leurs camps risquent de devenir des foyers de propagation de cette maladie. C'est ce que craint le coordonnateur après quelques jours de dépistage volontaire réalisé dans 10 sites des déplacés autour de Goma. Il propose que tout projet appuyé par le Fonds humanitaire en RDC prenne en compte l'aspect du VIH.

**Plus de 10 000 personnes déplacées se sont réfugiées dans l'enceinte de l'hôpital de Masisi selon MSF.** « On estime, jusqu'à dix mille personnes qui se sont rassemblées dans l'enceinte de l'hôpital qui n'est pas un énorme hôpital ; l'espace est assez réduit. Ça crée, évidemment une tension sur nos capacités à offrir des conditions d'hygiène minimales à ces populations. Les latrines ont très vite débordé, l'accès à l'eau est très compliqué. On est obligé de gérer un peu cet afflux. Donc, tout ça est assez compliqué, ceci a un coup moral sur les équipes, parce qu'avec 10

mille personnes à l'hôpital, c'est très difficile d'opérer correctement. Mais, nos équipes sont restées vraiment mobilisées, et sont parvenues à garantir la continuité de ces activités », affirme M. Goetghebuer, le responsable.

**Bukavu : 10 ans de prison requis contre 3 Chinois pour exploitation illégale de minerais** et l'expulsion définitive de la RDC. Le procureur général a requis la saisie 400 000 USD et de 10 lingots d'or trouvés sur ces ressortissants.

**Kwango : lancement des travaux anti-érosifs à Kenge.** Pour le Gouverneur de la province, la lutte contre les érosions est une priorité face aux dégâts importants qu'elles causent à Kenge. "Les érosions ont déjà causé des déplacements de familles et des pertes de maisons. C'est un défi majeur, non seulement pour la ville, mais aussi pour d'autres localités de la province du Kwango". Kenge compte une vingtaine de têtes d'érosions actives, dont certaines, comme Epom, Forage, Masikita, Lumba et Saint-Esprit, sont particulièrement menaçantes. Ces phénomènes naturels, souvent aggravés par le manque d'aménagements adéquats, continuent de fragiliser les infrastructures locales et de perturber la vie des habitants. (Actualité.CD)

**Reprise des combats Fardc-M23 sur plusieurs fronts à Lubero.** Selon des sources locales et sécuritaires, des affrontements ont été signalés dans quelques villages du Sud de Lubero. Les affrontements entre les Fardc, appuyés par les combattants Wazalendo, et les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda, ont repris vers 4 h du matin, ce mardi 14 janvier. Ces combats localisés dans les villages de Kamandi Gite et Kibanda, à plus ou moins 60 km de Lubero-Centre. Des détonations d'armes lourdes et légères y ont été entendues jusqu'à Kayna et Kirumba aux environs de 9 h. Pendant ce temps, d'autres combats étaient signalés un peu plus à l'est dans le village de Luofu et aux environs de la zone rurale de Kirumba. La tension demeure vive dans la région, indiquent des sources locales.

**Mercredi 15 janvier.**

**RDC: le Synamed lève la grève déclenchée depuis trois mois.** Dès mercredi 15 janvier 2025, les médecins membres du Synamed et les sympathisants sont invités à reprendre leurs activités professionnelles à partir de 7h30 ". Le secrétaire général du Synamed justifie cette prise de position par la concrétisation des engagements pris par le gouvernement qui a payé les trois mois d'arriérés de salaire, aligné à la prime 1034 médecins, et payé les frais de transport. Pour l'année 2025, le Synamed dit attendre du gouvernement entre autres, la nomination en grade des médecins travaillant dans l'armée, la police nationale ainsi qu'à l'enseignement supérieur et universitaire et la recherche scientifique ; le paiement du dernier palier de transport et logement ; la poursuite de l'alignement à la prime de risque des nouveaux ; l'examen du cahier des charges des médecins adressé à la Première Ministre ; ainsi que la mise en place rapide de la commission chargée de l'assainissement des fichiers des médecins. (Actualité.CD)

**La Fondation Bill Clinton pour la Paix dénonce le « monnayage » de la grâce présidentielle en RDC,** dans les prisons de la RDC, particulièrement à la prison centrale de Makala à Kinshasa. Le président de cette structure de défense de droits de l'Homme, affirme être informé de cette manœuvre depuis plusieurs mois et précise que ce sont les gouverneurs de pavillons ainsi que certains greffiers qui collectent l'argent auprès des détenus. Il insiste également sur le fait que les personnes condamnées, notamment pour viol, ne devraient pas bénéficier de cette grâce présidentielle ou de la liberté conditionnelle. Il indique que, selon des informations en sa possession, certaines infractions tendent à être disqualifiées pour alléger la peine de certains détenus afin de les rendre éligibles à la grâce présidentielle. Il appelle le ministre de la Justice et Garde des Sceaux à prendre des mesures sévères contre toute personne qui serait tentée de faire du « business » en se servant de la mesure de la grâce présidentielle.

**Justicia ASBL exige la libération du pasteur Daniel Ngoy Mulunda,** ancien président de la CENI, arrêté en Zambie il y a quelques semaines et où il vivait comme réfugié politique. « Le pasteur Ngoy Mulunda a été enlevé de chez lui, par des éléments s'étant présentés comme de service antiterroriste de la Zambie, et a été amené à l'ambassade du Congo à Lusaka. Le 22 décembre les témoignages attestent qu'il a été vu dans un jet privé à destination de Mbuji-Mayi, de Mbuji-Mayi à Kinshasa où il serait détenu dans un cachot secret au service des renseignements militaires. Depuis le 18 décembre, il n'a pas eu accès à sa famille et à ses avocats ». Justicia ASBL, exige la libération de ce leader religieux et notable katangais et demande également aux autorités de permettre à sa famille et à ses proches de lui rendre visite, conformément à la loi.

**Intensification des combats dans l'est du pays.** Dans le Masisi, les militaires du Sud-Kivu et ceux du Nord-Kivu ont coordonné leurs actions dans une opération qu'ils ont baptisé « Caterpillar 2 ». Objectif : reprendre du terrain au M23 dans ce territoire. « Cette opération a pour but de riposter à chaque violation du cessez-le-feu de l'armée rwandaise et de ses multiples alliés », justifie le colonel en charge de la communication des Fardc dans le Nord-Kivu.



Et dans la province, les combats se poursuivent sur plusieurs fronts : « Tous les jours, il y a des affrontements », confirme un responsable militaire, « dans le Masisi, mais aussi dans le Sud-Lubero et dans le Rutshuru »; le dimanche 12 janvier, des détonations ont aussi entendues dans le territoire de Nyiragongo. Une intensification des combats alors que sur le plan diplomatique les discussions sont dans l'impasse. Pas de date annoncée pour une nouvelle rencontre des ministres des Affaires étrangères à Luanda en Angola sous l'égide du président Lourenco. Pour l'instant, l'accord de paix reste donc à l'état de projet. (RFI)

**L'ONG BEAD dénonce le mauvais usage des produits chimiques dans l'agriculture maraîchère à Irumu.** Des dizaines de tonnes de tomates, carottes, choux et d'autres cultures maraîchères sont récoltées chaque année dans la chefferie de Boga et ses environs. Cette production est déversée sur le marché local à Boga et dans d'autres entités, notamment à Bukiringi, Kasenyi, Tchomia et à Bunia. Cependant, le non-respect des normes d'utilisation des produits chimiques dans le processus de production de ces vivres constitue un danger sanitaire pour les consommateurs, alerte le Bureau d'études et d'appui au développement. Selon cette structure, cette pratique est due à l'ignorance des agriculteurs. Le service d'agronomie de la chefferie de Boga annonce qu'il planifie, dans les prochains jours, des séances de formation des agriculteurs sur l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture maraîchère.

**RDC: Les enseignants menacent de grever pour le financement de leur mutuelle de santé.** Les syndicats des enseignants de la RDC envisagent une grève nationale si le gouvernement ne débloque pas les fonds destinés à la mutuelle de santé des enseignants. "Les enseignants ont volontairement accepté de cotiser 5 000 FC chacun pour financer cette mutuelle, mais les fonds restent bloqués. Cela empêche son fonctionnement à l'échelle nationale". Lors des assises de la Commission paritaire à Bibwa, en 2024, un accord avait été signé entre le gouvernement et les représentants syndicaux, stipulant que les contributions des enseignants seraient augmentées à 50 000 FC à compter de janvier 2025. "Malheureusement, cet engagement n'a pas été respecté", a regretté Mme Tshiyonbo. Les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu, où la mutuelle est déjà opérationnelle, ne rencontrent pas de problèmes majeurs, les enseignants continuant à verser leurs contributions de 5 000 FC. Toutefois, ailleurs, le manque de financement combiné à l'absence d'application des nouvelles cotisations de 50 000 FC met en péril le paiement des prestataires de santé, a souligné la responsable syndicale. Les syndicats exigent que le ministre du Budget "libère immédiatement" les fonds afin de permettre à la mutuelle d'assurer ses missions. "L'argent des enseignants n'appartient pas au gouvernement. Si rien n'est fait, nous serons contraints de recourir à une grève ». La mutuelle, créée pour améliorer l'accès aux soins de santé des enseignants, peine à fonctionner dans un contexte de tensions entre le gouvernement et les syndicats. Le ministère du Budget n'a pas encore réagi aux appels des enseignants. (Actualité.CD)

